



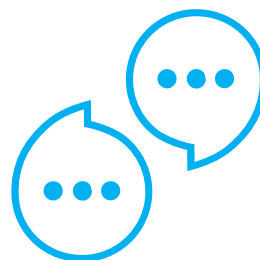
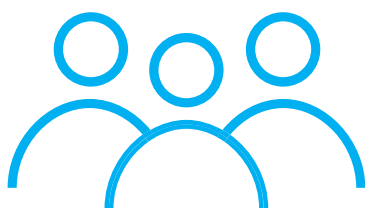
Politique pour une Ville accueillante et inclusive

pour les personnes issues de l'immigration,
réfugiées et sans statut

Mars 2023

sherbrooke.ca

Ville de
Sherbrooke



Sherbrooke, plurielle et une à la fois!



Table des matières

Mot de la mairesse	5
Mot de la présidente de la Commission de la sécurité et du développement social	7
Préambule	9
Démarche de mise en place de la Politique pour une ville accueillante et inclusive pour les personnes issues de l'immigration, réfugiées et sans statut	13
Buts	16
Vision	17
Mission	20
Valeurs et conditions de réussite	22
ÉQUITÉ	23
DIVERSITÉ	24
INCLUSION	25
ACCESSIBILITÉ	26
Principes directeurs	27
Orientations	29
Orientation 1	30
Accessibilité et prestation des services de la Ville	30
Axes d'intervention	30
Conditions favorables	35
Orientation 2	37
Lutte contre le racisme et les discriminations : Tolérance zéro	37
Axes d'intervention	38
Conditions favorables	40



Orientation 3.....	41
Vivre-ensemble et rapprochements interculturels.....	41
Axes d'intervention.....	41
Conditions favorables.....	42
Orientation 4.....	44
Mobilisation et concertation du milieu.....	44
Axes d'intervention.....	45
Conditions favorables.....	46
Mise en œuvre de la Politique pour une ville accueillante et inclusive pour les personnes issues de l'immigration, réfugiées et sans statut.....	48
Conclusion	51
Définitions	53
Remerciements	60

Mot de la maire



C'est avec une grande fierté que je vous présente notre **Politique pour une ville accueillante et inclusive pour les personnes issues de l'immigration, réfugiées et sans statut**. Depuis près de deux décennies, la Ville et la collectivité sherbrookoise ont su conjuguer, en matière d'immigration, une expérience et une expertise qui se démarquent à l'échelle du Québec. Aujourd'hui, nous désirons faire encore mieux !

Les quelque 130 communautés culturelles de notre territoire dessinent déjà une ville cosmopolite, à l'identité à la fois plurielle et unique. Cette richesse exceptionnelle permet d'associer, au présent comme au futur, les forces de l'ensemble de notre collectivité. Nous l'affirmons haut et fort : l'immigration constitue un facteur essentiel du développement social et économique de notre communauté. Elle permet d'accroître notre vitalité culturelle et représente également une opportunité de croissance démographique.

Fruit de larges consultations, cette nouvelle politique s'inscrit dans la continuité de celle adoptée en 2004. Sherbrooke était alors la première ville fusionnée à mettre en place une politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes.

Aujourd'hui, notre administration vise à renouveler les pratiques en matière d'immigration, d'interculturalité et du mieux-vivre ensemble.

Quels sont les buts, à la fois ambitieux et réalistes, qui ont guidé l'élaboration de cette politique ? Nous voulons tout d'abord faire de Sherbrooke une ville modèle en matière d'accueil et d'inclusion des personnes issues de l'immigration, réfugiées et sans statut. Nous cherchons ensuite à valoriser la diversité culturelle afin d'établir un vivre-ensemble harmonieux. Ces deux objectifs s'appuient sur une vision qui place l'humain au centre de nos priorités.

En pratique, la Ville entend promouvoir la diversité au sein de la population et des institutions, en collaborant avec les communautés pour assurer une cohésion sociale optimale. Notre écosystème de solidarités va de l'accueil des personnes issues de l'immigration au renforcement de la concertation et des partenariats, en passant par l'accès au marché du travail. Notre administration réaffirme de plus sa volonté de lutter contre le racisme et toutes les formes de discrimination.

En apportant un nouveau souffle à nos interventions, cette politique et le plan d'action qui la complète feront en sorte que Sherbrooke incarne véritablement le rêve de celles et ceux qui, venus d'ailleurs, choisissent de s'établir parmi nous.



Évelyne Beaudin

Mot de la présidente de la Commission de la sécurité et du développement social



La **Politique pour une ville accueillante et inclusive pour les personnes issues de l'immigration, réfugiées et sans statut** représente un nouveau jalon dans les pratiques de Sherbrooke. Il concrétise les réflexions et les travaux entrepris au cours des deux dernières années, tout en proposant ou en consolidant les actions relatives à l'immigration et à la pluralité culturelle. Dans un contexte marqué par une diversification accrue de la population issue de l'immigration, cette politique innovante arrive à point nommé pour bonifier l'ensemble de nos démarches.

D'une durée de deux ans, ce projet était dirigé par un comité de pilotage, lequel comprenait des intervenantes et des intervenants de divers milieux, à l'interne comme à l'externe du monde municipal. En étroite collaboration avec l'instance de concertation en immigration ICI Sherbrooke, de nombreuses consultations ont été menées, auxquelles ont bien entendu participé des citoyennes et des citoyens issus de l'immigration. Cette politique est donc au diapason des pratiques et des tendances de ce qui se fait de plus novateur dans les politiques municipales en matière d'immigration et de relations interculturelles.

Afin de s'appuyer sur de solides assises et de s'assurer d'un impact réel, elle est fondée sur quatre valeurs — équité, diversité, inclusion et accessibilité — et sur une série de principes directeurs. À partir de là, quatre orientations ont été définies : accessibilité et prestation des services de la Ville, lutte contre le racisme et les discriminations, vivre-ensemble et rapprochements interculturels et, enfin, mobilisation et concertation du milieu.

Cette politique est accompagnée par un plan d'action très détaillé, qui permettra de mettre en œuvre les actions planifiées en fonction de ces quatre orientations. Avec un budget 2022-2025 s'élevant à 2 128 580 \$, ce plan d'action est financé à moitié par la Ville de Sherbrooke et à moitié par le biais du Programme d'appui aux collectivités du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Pour terminer, j'aimerais remercier chaleureusement les organismes et les personnes aux expériences et aux profils multiples qui ont participé, au fil des mois, à l'élaboration de ces deux documents. Leur engagement, leurs réflexions et leurs analyses permettront d'offrir une meilleure réponse aux besoins des Néo-Sherbrookoises et Néo-Sherbrookoises, d'assurer la mobilisation et la concertation des milieux concernés et d'optimiser les synergies.



Catherine Boileau, conseillère municipale du district de Brompton



Préambule

Le visage de la diversité au Québec change rapidement, en raison des nouvelles formes de mobilité et de migration (déplacements quotidiens, tourisme, migration, immigration, mouvements transnationaux...). Les administrations municipales jouent un rôle de plus en plus central dans le travail d'intégration et d'inclusion des personnes issues de l'immigration.

« Sherbrooke est une terre d'accueil ». On entend régulièrement cette phrase au-delà même des frontières de la Ville. Et pour cause ! Sherbrooke est connue et reconnue pour ses actions et ses politiques en matière d'immigration et d'interculturalité. Elle fait partie des premières villes ciblées par le gouvernement pour la régionalisation, l'accueil, l'installation et l'intégration des personnes réfugiées qui arrivent de par le monde, de celles issues de l'immigration économique, du parrainage, du regroupement familial et même des migrations entre villes et provinces.

Elle est, d'ailleurs, la première ville fusionnée du Québec à avoir mis en place une politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes dès 2004.



Près d'une vingtaine d'années plus tard, Sherbrooke a développé et mis en place beaucoup d'actions et de projets dans ce dossier. Elle a aussi réalisé des avancées dans plusieurs domaines en lien avec le vivre-ensemble et le rapprochement interculturel. Cependant, force est de constater que certains enjeux demeurent. La francisation, l'emploi (tant pour les citoyennes et les citoyens que pour les entreprises), le logement, la qualité de vie, la lutte contre le racisme et les discriminations, l'ouverture de la population sherbrookoise à la diversité et la différence ethnoculturelle, entre autres, sont des défis bien présents.

C'est pourquoi il était important de renouveler cette politique, afin qu'elle soit porteuse de la vision et des valeurs actuelles de la collectivité sherbrookoise en matière de gestion de la diversité culturelle.

Pour la Ville de Sherbrooke, les questions d'immigration, d'interculturalité et de mieux vivre-ensemble, demeurent primordiales.

Comme premier palier de gouvernement, et le plus proche des citoyennes et des citoyens, la Ville a la responsabilité de la cohésion sociale et du vivre-ensemble en harmonie. Elle doit également s'assurer d'une représentativité inclusive et équitable de la population au sein de son personnel, d'une accessibilité sans discrimination à ses services, ainsi que d'une écoute des besoins de cette population.

En collaboration avec les actrices et acteurs des milieux concernés de près ou de loin par l'écosystème des personnes issues de l'immigration, la Ville doit soutenir la capacité tant physique que morale et économique de ces personnes sur son territoire, pour une réelle inclusion et un meilleur enracinement.



Certes, Sherbrooke doit être leader dans l'ensemble de cette démarche, mais elle ne peut en être la seule actrice. Elle a donc mis en place un comité de pilotage, constitué de représentantes et de représentants majeurs de la communauté, afin que la vision de cette nouvelle politique soit celle de la Ville, mais aussi de la communauté.

L'objectif, pour cette nouvelle politique, était de garder « l'axe Ville », qui se traduit par la mission et les orientations de Sherbrooke vers ses communautés culturelles, tout en y ajoutant « l'axe communauté ». Celui-ci vient établir tout l'apport culturel, social et économique des communautés ethnoculturelles qui enrichissent la collectivité. Les deux

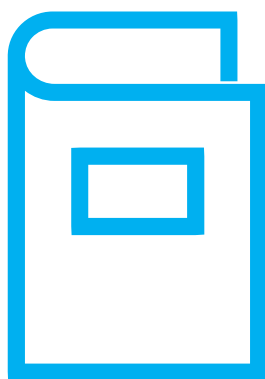
entités travaillent ensemble pour atteindre une cohésion sociale et harmonieuse, sur un territoire riche et fier de sa diversité.

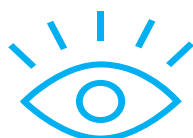
Les actrices et les acteurs de la communauté réitèrent leur volonté d'avoir une Ville exemplaire, une Ville qui prend acte de son leadership, s'engage politiquement, appelle publiquement au respect de la diversité et revendique son identité plurielle.

Quand on travaille sur l'accueil, l'intégration et l'inclusion des personnes, qu'elles soient ou non issues de l'immigration, on ne peut rien tenir pour acquis. Ces démarches se concrétisent sur le long terme. L'important est de continuer les actions probantes et d'avancer, tout en s'assurant de traiter les enjeux existants par des stratégies cohérentes.



La Ville devra donc, au cours des prochaines années, continuer sur cet élan pour poursuivre l'important travail commencé. Par une vision concertée avec la communauté, il lui faudra aussi assurer l'avenir de Sherbrooke qui s'annonce riche en actions basées sur la collaboration, le respect, l'intégrité, l'imputabilité et l'agilité qui sont les valeurs fondamentales de la Ville. Ces actions seront guidées par des principes primordiaux que sont l'égalité, l'équité, l'inclusion sociale, la participation et la pluralité des identités sherbrookoises.





**Démarche de mise en place
de la Politique pour une ville
accueillante et inclusive
pour les personnes issues
de l'immigration, réfugiées
et sans statut**

Démarche de la politique

VISION

La Ville de Sherbrooke considère la pluralité des identités comme le fondement de sa cohésion sociale. Elle fait de la diversité une force et un atout pour édifier un territoire commun où chaque citoyenne et chaque citoyen prend sa place sans se sentir en marge. Sur son territoire, chacune et chacun doit avoir le sentiment d'être impliqué dans l'évolution de la société. La réussite est partagée entre toutes les résidentes et tous les résidents de la cité. En effet, Sherbrooke n'est pas simplement une courtepoinTE d'identités différentes, mais elle se nourrit aussi des échanges et du lien entre les multiples actrices et acteurs qui la composent.

VALEURS

Équité
Diversité
Inclusion
Accessibilité

BUTS

Devenir une ville modèle en matière d'accueil et d'inclusion auprès des personnes issues de l'immigration, réfugiées et sans statut.

Valoriser les diversités culturelles pour un vivre-ensemble harmonieux.

ORIENTATIONS

Accessibilité et prestation des services de la Ville

Lutte contre le racisme et les discriminations

Vivre-ensemble et rapprochements interculturels

Mobilisation et concertation du milieu

ÉTAPES

ÉTAPE

1

Mai
2021

Mise en place d'un **comité de pilotage** composé d'actrices et d'acteurs clés de la communauté pour suivre l'élaboration de la politique.

ÉTAPE

2

Octobre
2021

Portrait bilan de ce qui a été fait en matière d'immigration depuis la mise en place de la première politique en accueil et intégration des personnes issues de l'immigration.

ÉTAPE

3

Octobre
2021

Obtention des résultats de l'index des **Cités interculturelles du Conseil de l'Europe** afin d'avoir une vue d'ensemble et actuelle du niveau d'interculturalité de la Ville.

ÉTAPE

4

Novembre
2021-
janvier
2022**Consultation :**

1. Consultation interne de l'organisation comme employeur et de la Ville comme prestataire de services.
2. Consultation des employeurs du territoire sur les enjeux qu'ils rencontrent

ÉTAPE

5

Septembre 2022

Actualisation du tableau de bord
de l'Observatoire estrien du
développement des communautés
(OEDC), élaboré en 2017 à la
demande de la Ville :

1. Consultation des membres de l'Instance de concertation en immigration de Sherbrooke (ICI Sherbrooke)
2. Consultation des personnes issues de l'immigration

Ce tableau de bord portant sur l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes à Sherbrooke ciblait cinq (5) thématiques, soit :

- Accueil
- Lien avec les organismes, les acteurs et les institutions
- Francisation
- Employabilité
- Racisme et discriminations

ÉTAPE

6

Janvier-juin 2022

Rapports de différentes recherches et études :

- Le racisme et les discriminations à Sherbrooke
- Le loisir comme vecteur d'intégration
- Perception de la population sherbrookoise sur l'immigration et les personnes issues de l'immigration
- Les nouvelles tendances dans les politiques municipales en matière d'immigration et des relations interculturelles

ÉTAPE

7

Mai 2022

**Dépôt d'un état d'avancement des
travaux à la Commission de la sécurité
et du développement social (CSDS).**

État de situation regroupant toute la documentation liée au projet de politique et servant de base de rédaction à cette dernière.

ÉTAPE

8

Octobre
2022
**Dépôt du projet de
politique à la CSDS**

ÉTAPE

9

Hiver
2022-2023**Consultation publique**

ÉTAPE

10

Printemps
2023
Adoption de la nouvelle
*Politique pour une ville
accueillante et inclusive
pour les personnes issues
de l'immigration, réfugiées
et sans statut*



Buts

Devenir une ville modèle en matière d'accueil et d'inclusion auprès des personnes issues de l'immigration, réfugiées et sans statut, en :

- Exerçant un leadership dans la communauté sherbrookoise en matière d'accueil et d'inclusion;
- Étant un exemple au sein même de son administration, comme employeur;
- Stimulant les bonnes pratiques au sein de la communauté par la mise en place de conditions favorables.

Valoriser les diversités culturelles pour un vivre-ensemble harmonieux, en :

- Mobilisant et accompagnant la population sherbrookoise au vivre-ensemble;
- Misant sur le respect et l'inclusion de toutes et tous;
- Mettant en place les conditions favorables à la participation de toutes et tous;
- Étant une ville qui tend à éliminer toute forme de racisme et de discrimination.



Vision

Avec plus de 130 communautés culturelles cohabitant et interagissant sur son territoire, Sherbrooke est fière d'être une ville pluriculturelle avec une diversité de parcours et d'expériences.

S'appuyer sur une politique pour une ville accueillante et inclusive pour les personnes issues de l'immigration, c'est se projeter et profiler l'avenir du territoire pour la prochaine décennie. De quelle façon Sherbrooke se représentera-t-elle et représentera-t-elle ses citoyennes et ses citoyens d'ici et d'ailleurs dans le futur ? Pour ce faire, la Ville et la communauté travaillent ensemble pour une ville aux mille visages, mais dont le tronc, notre société, est commun. Une ville plurielle et une à la fois.

Ainsi, la vision que se donnent la Ville et la communauté se caractérise comme suit :

La Ville de Sherbrooke considère la pluralité des identités comme le fondement de sa cohésion sociale. Elle fait de la diversité une force et un atout pour édifier un territoire commun où chaque citoyenne et chaque citoyen prend sa place sans se sentir en marge. Sur son territoire, chacune et chacun doit avoir le sentiment d'être impliqué dans l'évolution de la société. La réussite est partagée entre toutes les résidentes et tous les résidents de la cité. En effet, Sherbrooke n'est pas simplement une courtepointe d'identités différentes, mais elle se nourrit aussi des échanges et du lien entre les multiples actrices et acteurs qui la composent.



Dès lors, cette vision se veut multiple. En effet, Sherbrooke est et doit rester une ville ouverte, inclusive et respectueuse de toutes et de tous. Une ville dans laquelle les habitantes et les habitants se sentent chez eux et participent à la cohésion sociale et au devenir commun :

- **Une ville accueillante** qui reconnaît et valorise la contribution significative et le dynamisme des communautés ethnoculturelles à la société dans toutes les sphères. Une ville qui met ses ressources à disposition afin de faciliter l'accueil et l'inclusion des nouvelles arrivantes et des nouveaux arrivants. Une ville qui souligne que toutes ses résidentes et tous ces résidents sont les bienvenus.
- **Une ville accessible et équitable** qui atténue les obstacles à l'emploi, aux services (logement, santé, loisirs, lieux de culte...) et aux prestations publiques municipales.
- **Une ville participative** qui encourage vivement une citoyenneté ouverte. Une ville où chaque citoyenne et chaque citoyen se sent appelé à faire sa part pour contribuer au vivre-ensemble harmonieux et faciliter l'intégration et l'inclusion de toutes et tous.
- **Une ville de diversité et non discriminante** où la mixité socioculturelle est visible et normale, appréciée et valorisée. Une ville qui lutte contre les préjugés et les discriminations de toutes formes. Une ville qui soutient les efforts de tiers institutionnels ou communautaires en la matière.



- **Une ville inspirante** qui rayonne et est un exemple pour les autres. Une ville qui défend les valeurs de la diversité, l'équité, l'inclusion et l'accessibilité. Une ville novatrice et à l'avant-garde en matière d'interculturalité et d'immigration.
- **Une ville inclusive** qui considère les habitantes et les habitants du territoire comme des participantes et des participants à part entière à la vie de la communauté. Une ville où les personnes sont représentées dans toutes leurs diversités, peuvent s'identifier et se retrouvent partout. Une ville où la cohabitation est harmonieuse, où les messages sont positifs et où les habitantes et les habitants se sentent en sécurité. Une ville où les interactions sont faciles, dans tous les domaines de la vie, entre les personnes issues de l'immigration et celles d'origine québécoise.
- **Une ville responsable** qui, en tant qu'institution employeuse et prestataire de services, s'engage à mettre en place une stratégie qui reflète la diversité sherbrookoise. Cette stratégie donne aussi aux acteurs et aux actrices internes et de la communauté les outils leur permettant de se sentir partie prenante de leur milieu et de répondre au mieux aux différents publics.

Cette vision s'appuie sur le « contrat moral » qui engage la société d'accueil et les personnes issues de l'immigration dans leurs responsabilités respectives d'accueil, d'intégration et d'inclusion.



Mission

Les responsabilités traditionnelles qui incombent aux municipalités se déclinent dans la *Loi sur les compétences municipales*. Leurs principaux champs de compétences sont : le transport, l'urbanisme, la gestion des matières résiduelles, la sécurité civile, l'aménagement du territoire, l'habitation, les loisirs, les activités communautaires et les parcs, la culture, l'environnement et, enfin, le développement économique.

L'accueil, l'intégration et l'inclusion des personnes issues de l'immigration sont une responsabilité que la Ville partage avec les autres paliers gouvernementaux et avec les actrices et les acteurs du milieu. Les sphères concernées sont l'employabilité, l'éducation, la santé, les organismes communautaires au profit des citoyennes et des citoyens sherbrookoïses et néo-sherbrookoïses.

La mission que la Ville se donne en matière d'accueil, d'intégration et d'inclusion des personnes issues de l'immigration se définit comme suit :



La Ville compte assurer une accessibilité à ses services, à ses emplois et aux différentes sphères de la vie municipale aux citoyennes et aux citoyens sherbrookoïses. Cela sera fait indépendamment de l'origine ethnique de ces personnes, de leur religion, de leur nationalité, de leur statut de séjour ou durée de résidence, sans discrimination, racisme ou préjugés. Sherbrooke entend soutenir, promouvoir, protéger, encourager et développer le sentiment d'appartenance à la communauté sherbrookoïse, ceci en collaboration avec les actrices et les acteurs du milieu.

Pour accomplir cette mission, l'organisation municipale analysera ses services à travers le prisme de l'interculturalité, afin d'atteindre une égalité et une équité de fait dans la prestation de ses services et dans la représentation de sa population au sein de son personnel. En outre, avec l'objectif de l'inclusion et de l'établissement durable de ses citoyennes et de ses citoyens issus de l'immigration, la Ville s'assurera de la réalisation des besoins et des attentes de ces derniers, en étroite collaboration avec les actrices et acteurs du milieu.





Valeurs et conditions de réussite

La **Politique pour une ville accueillante et inclusive pour les personnes issues de l'immigration, réfugiées et sans statut** repose sur quatre valeurs : équité, diversité, inclusion et accessibilité. Ces principes guideront les orientations et les actions de la Ville en incluant les valeurs implicites à cette démarche.





ÉQUITÉ

Selon le Réseau québécois pour l'équité, la diversité et l'inclusion (RQEDI), « l'équité réfère à un sentiment ou une perception de justice par rapport à une situation donnée. Elle désigne une démarche pour corriger les désavantages historiques existant entre des groupes ».

La Ville de Sherbrooke se doit d'être équitable en :

- Fournissant des services municipaux accessibles à l'ensemble de sa population;
- S'assurant que les règles ne portent pas préjudice à des personnes en position minoritaire;
- Considérant la particularité des besoins des personnes issues de l'immigration, réfugiées ou sans statut;
- Respectant les différences et en fournissant les services avec un prisme interculturel;
- Faisant preuve de souplesse, en mettant en place au besoin des accommodements raisonnables;
- Se basant sur le principe de réciprocité : la société d'accueil tout comme les personnes issues de l'immigration engagent des efforts pour s'adapter les unes et les uns aux autres.



DIVERSITÉ

Pour le RQÉDI, « la diversité fait référence à un groupe d'individus qui possèdent des caractéristiques différentes par leur identité, leur origine géographique, culturelle ou religieuse, leur âge, leur sexe, leur genre, leur orientation sexuelle, leurs limitations physiques ou intellectuelles, leur discipline, etc. ».

La Ville de Sherbrooke doit tenir compte de la diversité en :

- Valorisant et en reconnaissant la richesse d'une société plurielle;
- Gardant en perspective l'inclusion de toutes et tous;
- Encourageant et en soulignant l'apport et la contribution positive des communautés culturelles à sa société;
- Assurant une représentativité de la diversité culturelle au sein de sa propre instance.



INCLUSION

Toujours selon le RQÉDI, « l'inclusion fait référence à l'action de mettre en place un environnement respectueux de la diversité qui intègre pleinement tous les membres de sa communauté, qui les accompagne et leur offre des mesures de soutien pour favoriser le bien-être et leur accomplissement. »

La Ville de Sherbrooke se doit d'être inclusive en :

- Mettant en place les conditions favorables à la participation et à l'implication de toutes et tous à l'ensemble des sphères de la vie municipale;
- Diversifiant les mécanismes et les contextes de participation pour permettre à chacune et chacun de jouer pleinement son rôle de citoyenne et de citoyen;
- Nourrissant des partenariats et des collaborations avec les actrices et acteurs de la communauté.



ACCESSIBILITÉ

Selon le gouvernement du Canada, l'accessibilité « englobe la création de communautés, de milieux de travail et de services qui permettent à tout le monde de participer pleinement à la société, et ce, sans avoir à surmonter d'obstacles ».

La Ville de Sherbrooke se doit d'être accessible en :

- Éliminant les obstacles et les barrières à l'accès aux services, à l'emploi et à la participation en général;
- Assurant une représentativité de la diversité culturelle;
- Instituant une tolérance zéro à toute discrimination, violence ou racisme.



Principes directeurs

Plusieurs principes directeurs ont été établis pour guider les quatre orientations de la Politique :

- La Ville de Sherbrooke, comme organisation, est actrice de sa propre politique et se positionne comme un modèle en matière d'accueil, d'inclusion et d'enracinement à l'interne. Elle assume aussi un leadership auprès des actrices et acteurs du milieu via les instances de concertation existantes.
- Dans l'appareil municipal et sur le territoire, la question de l'immigration est traitée de manière transversale par l'ensemble des organisations, dans une perspective de responsabilité partagée.
- La mobilisation, la concertation et les partenariats entre la Ville, les organismes et les organisations sont renforcés.
- Les différents actrices et acteurs de la Ville et du territoire luttent activement, entre autres, contre le profilage racial, la violence, le racisme et les traitements discriminatoires en matière de logement, d'emploi et de services publics.



- La Ville, ses organisations paramunicipales œuvrant dans le secteur économique et ses partenaires sociaux assurent l'accueil, l'intégration et l'inclusion socio-économique des personnes issues de l'immigration.
- L'information municipale est non seulement accessible, mais aussi compréhensible, afin que les personnes issues de l'immigration y aient facilement accès.
- La Ville soutient et encourage les actions favorisant la préparation au marché du travail et à l'intégration professionnelle des personnes issues de l'immigration.
- La Ville facilite les opportunités de francisation des personnes issues de l'immigration.

Une grande ligne est transversale à cette réflexion :

- La Ville de Sherbrooke rayonne à l'international en matière d'accueil, d'intégration, d'inclusion et d'établissement durable des personnes issues de l'immigration.



Orientations

De toute la matière récoltée et développée plus haut ont découlé quatre orientations. Celles-ci sont déclinées en axes d'interventions, en précisant les conditions favorables à leur réussite :

- Orientation 1 : Accessibilité et prestation des services de la Ville
- Orientation 2 : Lutte contre le racisme et les discriminations : Tolérance zéro
- Orientation 3 : Vivre-ensemble et rapprochements interculturels
- Orientation 4 : Mobilisation et concertation du milieu



Orientation 1

Accessibilité et prestation des services de la Ville

L'accessibilité est identifiée depuis longtemps comme un élément prioritaire pour les villes, lesquelles sont, avant tout, des prestataires de services de proximité. Les programmes d'accessibilité universelle s'inspirent principalement du mouvement pour les personnes vivant avec des handicaps. Ils se fondent sur les principes du droit à l'accès aux services publics sans discrimination, tel qu'articulé par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. La plupart des villes du Québec, dont Sherbrooke, ont développé des outils de référence sur l'accessibilité.

Axes d'intervention

Pour rendre ses services plus accessibles, et ce, de toutes les façons possibles, la Ville de Sherbrooke :

- 1.1 Sensibilise, mobilise, consulte et favorise la mise en réseau des actrices et des acteurs sherbrookoïses sur les actions à entreprendre pour améliorer l'accès aux services des personnes issues de l'immigration, réfugiées et sans statut.
- 1.2 Fait connaître à ses élu·es, à ses élus et à son personnel les vécus, les besoins et les attentes des personnes issues de l'immigration en matière d'accessibilité. Elle s'assure également que son plan d'action en accessibilité universelle soit élargi pour inclure d'autres clientèles, dont les personnes issues de l'immigration.



1.3 Met en place des stratégies de communication qui permettent de rejoindre les personnes issues de l'immigration, ainsi que de les informer sur les services qu'elle offre et sur les différentes lois régissant le territoire.

La Ville comme employeur

Au-delà de la prestation de services aux citoyennes et aux citoyens, la Ville de Sherbrooke est également un employeur.

À ce titre, elle doit s'assurer de :

- Faire connaître à la population, incluant les personnes issues de l'immigration, l'information pertinente sur son programme d'accès à l'égalité à l'emploi.
- Susciter la candidature des personnes issues de l'immigration, en assouplissant les critères de sélection de son personnel, et faciliter la reconnaissance de leurs expériences, le tout en collaboration avec les instances concernées.
- Augmenter le sentiment d'appartenance à l'organisation municipale, afin que les personnes issues de l'immigration obtiennent un emploi et le conservent au sein de ladite organisation.
- Prendre les moyens nécessaires pour assurer l'intégrité et l'équité de son processus d'embauche à l'égard de sa population issue de l'immigration.



- Collaborer avec les différentes institutions d'enseignement, afin de promouvoir ses emplois d'été et ses stages auprès des étudiantes et des étudiants internationaux.
- Renforcer le service des ressources humaines et les gestionnaires concernés avec des outils en matière d'accueil, d'intégration, d'inclusion dans l'organisation.
- Inciter et soutenir les organisations paramunicipales dans la représentativité des personnes issues de l'immigration au sein de leur personnel, tout comme dans celui des entreprises qu'elles desservent.

La Ville et les appels d'offres

En tant qu'organisation municipale exerçant des responsabilités de gestion du territoire, la Ville de Sherbrooke travaille avec des fournisseurs de services. En ce qui concerne les appels d'offres, elle doit s'assurer de :

- Faire connaître ses appels d'offres, notamment le mécanisme de son processus de sous-traitance, et en garantir l'accès équitable aux entrepreneures et aux entrepreneurs issus de l'immigration.

Le logement

On ne peut parler de l'accessibilité et des prestations des services de la Ville sans évoquer le logement. Ce thème constitue un enjeu pour beaucoup de villes et de municipalités au Québec. Sherbrooke n'y fait pas exception.



En 2017, la Ville s'est dotée d'un Tableau de bord de l'accueil et de l'intégration des personnes immigrantes (TBAIPI) réalisé par l'Observatoire estrien du développement des communautés (OEDC). Cet outil a permis de brosser un portrait de la situation de l'accueil et de l'intégration des personnes immigrantes à des moments précis et spécifiques. Il a aussi offert à la Ville, ainsi qu'aux actrices et aux acteurs communautaires, institutionnels, publics et privés, un système de suivi et d'évolution des conditions d'accueil et d'intégration propres à Sherbrooke.

En 2021, la Ville a demandé à l'OEDC une actualisation des tendances de ce tableau de bord, afin d'analyser si les indicateurs ciblés avaient ou non progressé.

Parmi les indicateurs étudiés, le logement prenait une place importante. Les indicateurs déterminés en 2017 étaient :

- Qualité et coût des logements;
- Sensibilisation des propriétaires et du voisinage;
- Délais d'attente pour l'obtention de logements sociaux (HLM);
- Adéquation des logements en fonction du statut d'immigration;
- Étalement des logements proposés sur le territoire de la Ville de Sherbrooke.



Après l'actualisation de 2021, on observe une amélioration relative à la sensibilisation menée par le Service d'aide aux Néo-Canadiens auprès des propriétaires de logements. Des actions ont été posées pour encourager l'accessibilité aux logements sociaux, à travers notamment de nouvelles coopératives pour les grandes familles. Cependant, on a constaté également que plusieurs enjeux persistaient. Les éléments essentiels sur lesquels la Ville doit donc travailler et apporter des solutions en matière de logement sont les suivants :

- Le délai d'attente pour l'obtention de logements sociaux et le manque d'hétérogénéité dans les quartiers;
- Les difficultés pour les personnes issues de l'immigration de se trouver un logement à cause des discriminations faites par les propriétaires de logements (et même de certaines ou certains locataires qui font pression sur les propriétaires);
- Le manque d'étalement des logements proposés (étalement dans une diversité de quartiers, accessibilité et offre de logements disponibles et adaptés aux familles nombreuses, coûts...).

La crise du logement actuelle est venue exacerber ces problématiques de façon préoccupante. La Ville de Sherbrooke est donc appelée à travailler sur des actions, certaines déjà entamées, d'autres à mettre en place sans tarder. Deux avenues pourraient avoir une portée significative : développer l'offre de service pour des logements sociaux et des logements pour les grandes familles et sensibiliser davantage les propriétaires et les locataires pour un milieu de vie diversifié.



Conditions favorables

Produire des données pour soutenir l'action municipale

De plus en plus, les villes constatent qu'elles ne disposent pas des données nécessaires pour comprendre la situation des personnes issues de l'immigration et des minorités visibles. La production des données ciblées en termes géographiques ou démographiques peut aider les villes à cibler leurs actions et à évaluer leur impact (par exemple avec les programmes d'accès à l'égalité à l'emploi).

L'utilisation des sondages sur une base régulière permettra à la Ville d'évaluer son progrès quant aux perceptions des citoyennes et des citoyens sur les actions qu'elle met en place.

Être une ville à compétence interculturelle

Être une ville à compétence interculturelle implique de réfléchir, d'agir et de planifier de manière interculturelle. Dans cette perspective, Sherbrooke doit mobiliser tous les secteurs du territoire en faveur du développement coordonné d'actions et de politiques sous le prisme de l'interculturel. Trois éléments clés sont à considérer :

- Un engagement politique clair, plus précisément par l'adoption de cette politique et par l'adhésion au programme des Cités interculturelles du Conseil de l'Europe;
- Le développement d'une analyse critique, systématique et constructive des pratiques et des activités de l'administration;



- La mise en place d'une stratégie globale d'intégration inclusive dont le suivi est assuré régulièrement.

De plus, afin d'améliorer la participation des groupes minoritaires, les futurs conseils citoyens doivent avoir une représentativité territoriale, en incluant une population diverse dans la prise de décision. Ainsi, les personnes issues de l'immigration peuvent contribuer à la société en proposant de nouvelles idées et des solutions innovantes.

Toute nouvelle initiative ou politique doit aussi s'appuyer sur une évaluation de la prise en compte de la diversité. Cette évaluation doit être menée par les conseils citoyens en collaboration avec la direction concernée, afin de vérifier si celle-ci a prévu des processus de consultation et de coopération.

Mobilité des personnes issues de l'immigration

Afin d'améliorer la mobilité des personnes issues de l'immigration et, par le fait même, obtenir une plus grande participation citoyenne de leur part, il s'agit d'identifier des enjeux et des pistes d'actions collectives concrètes, en partenariat avec les actrices et les acteurs sherbrookoises.



Orientation 2

Lutte contre le racisme et les discriminations : Tolérance zéro

La mort de l'Afro-Américain George Floyd survenue en mai 2020 lors de son arrestation violente par la police américaine a eu des impacts tant sur le sol étasunien qu'au Canada et au Québec. Les administrations municipales, comme bon nombre d'institutions publiques, se sont mobilisées pour reconnaître l'existence de la discrimination systémique et développer des stratégies pour la combattre.

Les problématiques causées par le racisme et les autres formes de discrimination ne datent évidemment pas d'hier. Ce qui a changé, c'est le fait que, depuis quelques années, on assiste à davantage de discussions transparentes et publiques à ce sujet.

Ainsi, ce phénomène soulève plusieurs enjeux. D'une part, certaines personnes ou communautés sont affectées de façon plus importante, notamment par le cumul de facteurs de précarité et d'oppression (ce que l'on appelle « intersectionnalité »). D'autre part, certaines personnes du groupe majoritaire sont souvent sur la défensive, car elles sont confrontées régulièrement au fait qu'elles bénéficient de privilèges comme membres du groupe majoritaire.



Les actrices et les acteurs du mouvement antiraciste se questionnent sur la persistance du racisme, lequel est une forme de discrimination parmi d'autres, dans notre société. Selon eux, il est nécessaire avant tout de reconnaître l'existence du problème pour pouvoir effectuer de vrais changements. Cette affirmation constitue une source de tension entre les municipalités au Québec et le gouvernement provincial. En effet, ce dernier ne reconnaît pas le racisme et la discrimination comme étant systémiques et existants dans les institutions publiques et dans la société québécoise en général. Cette tension illustre l'importance du rôle des municipalités et, en l'occurrence, celui de la Ville de Sherbrooke, dans la lutte contre la discrimination à plusieurs niveaux.

Axes d'intervention

Dans sa lutte contre le racisme et les discriminations, et dans le but de favoriser l'établissement durable des personnes issues de l'immigration, la Ville de Sherbrooke doit mettre en place des conditions gagnantes pour leur inclusion. Pour cela, elle :

- 2.1. Sensibilise, conscientise, éduque et forme son personnel sur les conséquences et les méfaits associés au racisme, aux discriminations et autres biais inconscients ou micro-agressions.
- 2.2. Effectue une vigie et s'assure de porter de façon concrète une politique et une approche de « tolérance zéro » envers les discriminations et le racisme au sein de son organisation et sur son territoire.
- 2.3. Prévoit des mesures spécifiques visant à lutter contre le racisme et les discriminations.



- 2.4. Documente les actes de racisme et de discrimination au sein de son personnel et sur son territoire et y apporte les solutions nécessaires afin de tendre à mettre fin à ces actes.
- 2.5. Favorise et facilite l'implication citoyenne et les initiatives liées à la lutte contre le racisme et les discriminations.
- 2.6. Incite et soutient les organismes paramunicipaux dans la diversification ethnoculturelle de leur personnel, ainsi que dans sa conscientisation aux méfaits du racisme et autres discriminations.
- 2.7. Assure une égalité des chances et d'équité en matière de logement. Elle met en place des solutions concrètes en matière de logements accessibles, tout en évitant la ghettoïsation et l'isolement de certaines populations, particulièrement celles issues de l'immigration, ceci en collaboration avec les organisations concernées.
- 2.8. Collabore étroitement avec les instances impliquées, afin de sensibiliser les propriétaires de logements sur la réalité des personnes issues de l'immigration.



Conditions favorables

Dépasser la logique de la sensibilisation

Les campagnes municipales de sensibilisation à la diversité (y compris les activités ponctuelles ou événementielles) sont assez aisées à organiser, mais ont toutefois un impact limité. Les villes doivent développer des programmes qui facilitent les contacts entre l'ensemble des citoyennes et des citoyens sur une base régulière et constructive.

En ce sens, le Service des communications de la Ville de Sherbrooke, en collaboration avec le service chargé du dossier de l'immigration, devrait mener des actions pour créer un climat propice à des relations interculturelles positives au sein de l'opinion publique. Le Service des communications pourrait, par exemple, souligner la contribution positive des personnes issues de l'immigration au développement social, culturel et économique de la Ville.

Par ailleurs, la lutte contre le racisme, la violence et les discriminations pourrait être davantage mise en valeur. La vision de la présente politique dans la lutte contre le racisme et les discriminations devrait ainsi faire l'objet de déclarations ou de programmes continus. L'accent devrait être mis sur les activités qui visent l'inclusion à l'interne de l'organisation municipale. Des activités visant cet objectif devront également être déployées sur l'ensemble du territoire sherbrookoïse. La Ville de Sherbrooke doit lancer un message fort : le racisme et les discriminations, c'est tolérance zéro!



Orientation 3

Vivre-ensemble et rapprochements interculturels

Avec plus d'une centaine de communautés culturelles côtoyant la communauté d'accueil, Sherbrooke est ce qu'on peut appeler une ville cosmopolite. Ce cosmopolitisme contribue à son identité et à son image au-delà de ses frontières. Mais, on le sait, c'est dans les villes et les grands centres urbains que les différences s'expriment le plus intensément, que les idées et les opinions se confrontent.

Axes d'intervention

La Ville de Sherbrooke a, par conséquent, une responsabilité et un devoir fondamental en matière de cohésion sociale et de vivre-ensemble en harmonie. Pour ce faire, elle :

- 3.1. Reconnaît et valorise l'apport économique, culturel et social des personnes issues de l'immigration à la société sherbrookoise, en créant un contexte favorable à l'échange interculturel.
- 3.2. Facilite l'accessibilité et valorise la participation des personnes issues de l'immigration au développement social, économique, culturel, politique et citoyen, tout en s'assurant que l'information est accessible aux personnes les plus éloignées.
- 3.3. Encourage des initiatives favorisant le voisinage harmonieux. Elle travaille à démystifier la diversité culturelle, afin d'aplanir la barrière culturelle, et facilite le partage, les échanges et l'appartenance au milieu de vie.



- 3.4. Participe activement aux différents événements en matière d'immigration, de relations interculturelles, d'intégration et d'inclusion, et en soutien de nouveaux, s'il y a lieu.
- 3.5. Appuie les organismes et les partenaires qui œuvrent en rapprochement interculturel à travers différents projets.
- 3.6. Facilite la participation des personnes issues de l'immigration aux diverses instances décisionnelles et consultatives municipales.
- 3.7. S'assure de la cohérence de sa stratégie municipale jeunesse avec l'intégration, l'inclusion et le sentiment d'appartenance des jeunes issus de l'immigration.

Conditions favorables

Favoriser le sentiment d'appartenance

Le sentiment d'appartenance peut certainement avoir un impact direct sur la participation des citoyennes et des citoyens, surtout les personnes issues de l'immigration et les minorités visibles. À l'inverse, le manque de sentiment d'appartenance peut avoir un impact sur la perception d'être victime de racisme, de discrimination ou d'exclusion. En parlant de l'identité municipale (ce que la Ville est et ce qu'elle promeut comme vision sociétale) et en mettant l'accent sur les enjeux communs de la communauté, Sherbrooke peut contribuer également à la participation politique des personnes issues de l'immigration et des minorités.



Faciliter la participation citoyenne

La tradition de participation citoyenne de Sherbrooke doit être revalorisée.

La mise en place des conseils citoyens favorisera une représentativité de la population sherbrookoise au sein de ces entités. Elle facilitera aussi, par le fait même, la participation des personnes immigrantes à la vie politique municipale. Ces conseils citoyens agiront en complémentarité avec les instances de concertation qui existent déjà à la Ville et devraient servir de plateforme de représentation citoyenne.

Rendre plus visible l'action municipale

En adhérant au programme des Cités interculturelles du Conseil de l'Europe, Sherbrooke s'est donné un bon moyen pour rendre plus visibles ses actions en matière d'intégration. La Ville poursuivra dans ce domaine, non seulement par des campagnes de communication, mais aussi par une stratégie de médias sociaux en lien avec les différentes communautés culturelles présentes sur son territoire. Cela permettra à la communauté d'accueil d'en savoir davantage sur ces diverses communautés et créera un vivre-ensemble plus harmonieux.



Orientation 4

Mobilisation et concertation du milieu

Au Québec, il existe une tradition de tables de concertation. Cette tradition vient principalement des programmes de financement des gouvernements des années 80 et 90 qui visaient à mobiliser l'expertise des milieux communautaires. Avec la reconnaissance de la « gouvernance de proximité » par le gouvernement provincial et par l'Union des municipalités du Québec (UMQ), les villes, municipalités et municipalités régionales de comté (MRC) québécoises jouent un rôle grandissant dans le travail de concertation.

Ayant déjà développé une vaste expertise dans ce domaine bien avant cette reconnaissance, la Ville de Sherbrooke a fait de la concertation sa pierre angulaire pour l'essor de sa communauté. En effet, elle a élaboré et mis en œuvre ses principales politiques avec la communauté. Celle-ci a toujours été mobilisée et sollicitée dans le but de créer et d'implanter des politiques, des programmes et des actions qui lui ressemblent.



Axes d'intervention

Afin de continuer sur cette lancée de mobilisation et de concertation, la Ville de Sherbrooke :

- 4.1. Prend les moyens nécessaires afin de consolider et pérenniser le dossier de l'immigration au sein de l'organisation municipale.
- 4.2. Consolide et développe la collaboration, la concertation et la mobilisation des organismes partenaires et l'implication de bénévoles issus de diverses communautés.
- 4.3. Consolide, met en valeur, facilite et promeut les actions portées par ses partenaires.
- 4.4. Fait connaître au sein de l'organisation municipale les différents organismes œuvrant auprès de la population issue de l'immigration, pour lui permettre de référer les demandes de services ou de besoins qu'elle ne couvre pas elle-même.
- 4.5. Stimule l'entrepreneuriat de la population immigrante, en collaboration avec les organismes œuvrant dans ce domaine et avec les gens d'affaires issus de l'immigration.
- 4.6. Suscite et participe à la recherche et au développement en matière d'immigration, d'interculturalité, ainsi que de lutte contre le racisme et les discriminations. Elle collabore à la transformation des pratiques.



4.7. Met en place un comité Ville et partenaires du milieu dans l'objectif d'évaluer l'évolution de sa nouvelle politique. Elle fait un rapport de bilan et des perspectives de suivi aux deux ans.

4.8. Rend les statistiques sur l'immigration à Sherbrooke accessibles sur le site Web de la Ville, afin d'améliorer la concertation et la compréhension du portrait.

Conditions favorables

Privilégier l'intégration socioprofessionnelle

La Ville doit avoir une approche plus globale pour la promotion de l'intégration socioprofessionnelle des personnes issues de l'immigration et des minorités visibles. Pour cela, elle doit notamment jouer un rôle plus actif auprès des actrices et des acteurs du milieu. Elle doit aussi faciliter les liens entre son Bureau de développement économique, qui travaille principalement sur le soutien aux entreprises, et les différents partenaires du milieu. Le programme de parrainage professionnel, qui est un programme de la Ville, devrait être élargi, en ciblant surtout les étudiantes et étudiants internationaux.



Pérenniser le dossier de l'intégration, de l'inclusion et des relations interculturelles

Pour assurer la durabilité de l'action municipale dans ce domaine, Sherbrooke doit se doter de mécanismes internes pour la documentation et la circulation de l'information sur les enjeux qui touchent l'intégration, l'inclusion et les relations interculturelles. Il est essentiel que ce dossier ait une place permanente dans l'administration municipale et bénéficie de la participation des responsables politiques. Il doit être géré par l'administration municipale en vue d'être appliqué de façon transversale. Ce leadership de la Ville sur le sujet contribuera davantage à la mobilisation du milieu.

Renforcer les liens avec le milieu universitaire ou de la recherche

L'Université de Sherbrooke représente une ressource importante pour la Ville de Sherbrooke. En effet, cette université a une longue tradition de recherche sur les enjeux de l'immigration, des personnes réfugiées et de la régionalisation. Ainsi, le programme de maîtrise en médiation interculturelle est l'un des premiers du genre et partage plusieurs préoccupations avec la Ville en matière d'intégration, d'inclusion et de relations interculturelles. La concertation avec des institutions comme l'Université de Sherbrooke, l'Université Bishop's ou le Pôle régional en enseignement supérieur de l'Estrie (PRESE) permettra d'avoir accès à des outils concrets, afin de continuer à progresser selon les meilleures pratiques en la matière.



Mise en œuvre de la Politique pour une ville accueillante et inclusive pour les personnes issues de l'immigration, réfugiées et sans statut

Cette nouvelle politique détermine l'identité de Sherbrooke pour les quinze prochaines années en matière d'immigration, d'interculturalité et de vivre-ensemble. Quelle mission la Ville doit-elle se donner et vers quels buts doit-elle tendre afin de devenir un milieu de vie accueillant et inclusif pour toutes et tous sans discrimination ?

Sherbrooke est consciente des enjeux actuels autour de cette question. Elle a donc jugé nécessaire, voire indispensable, de s'appuyer sur une politique transversale en matière d'interculturalité et d'immigration.

Le déploiement de cette politique contribuera à porter un message politique fort, propre à donner une image positive de la diversité. Il permettra également d'affirmer que l'ensemble des citoyennes et des citoyens sherbrookoïses, quelles que soient leur origine, leur religion, leur nationalité ou leur durée de résidence, font partie intégrante de la Ville, y ont leur place et contribuent à la définir.



C'est ainsi que, dans les années à venir, Sherbrooke implantera une politique d'accès sans peur¹ et sans discrimination à tous les programmes et services municipaux pour les personnes issues de l'immigration et réfugiées, en particulier pour celles sans statut ou à statut précaire d'immigration. Elle publicisera et vulgarisera cette politique, afin de s'assurer qu'elle soit connue et utilisée.

L'évaluation des politiques et des programmes est probablement le domaine émergent le plus important actuellement. Les évaluations selon des méthodologies mixtes (quantitative et qualitative) permettent aux villes d'avoir un aperçu de l'impact des actions entreprises. Sherbrooke devrait développer une culture d'évaluation afin de s'assurer de la cohérence de ses interventions sur le territoire et des retombées sur la population. Ces interventions se déclineront dans un plan d'action dont la réalisation sera suivie par le comité d'élaboration de cette politique.

En outre, les villes n'ont pas l'habitude d'analyser les différentes approches qui sous-tendent l'action municipale. Sherbrooke devra donc procéder à l'analyse de ses politiques, programmes et actions pour garantir un équilibre entre les différentes approches : reconnaissance de la diversité, lutte contre le racisme et les discriminations, ainsi que rapprochement par le dialogue (rapprochement interculturel).

¹ Voir la définition de ce terme en page 57.



Enfin, la Ville devra évaluer ses progrès en investissant davantage dans les données qui permettront cette évaluation. Une des stratégies à privilégier consiste à approfondir le projet de tableau de bord réalisé par l'OEDC. Sherbrooke devra également mener un sondage annuel sur la diversité et l'inclusion sur le territoire. L'utilisation de l'Index du programme des Cités interculturelles du Conseil de l'Europe pourra aussi faire partie de cette stratégie.

Sherbrooke devra donc, dans les années à venir, poursuivre son important travail et redoubler d'efforts afin d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés.





Conclusion

Presque deux décennies après la mise en place de sa politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes, la Ville de Sherbrooke lance une nouvelle version de cette politique afin de répondre aux besoins plus actuels de sa population diversifiée.

« Pour savoir où on va, il faut savoir d'où on vient », affirme le dicton. C'est dans cette optique que, lors du renouvellement de cette politique, la Ville a effectué le bilan de toutes les politiques et les actions qu'elle a mises en œuvre en matière d'immigration.

Ainsi, elle a mené une consultation auprès des organismes et organisations qui interviennent de près ou de loin dans l'écosystème des personnes issues de l'immigration. Elle a aussi interrogé celles-ci au sujet du Tableau de bord élaboré par l'Observatoire estrien en développement des communautés (OEDC). Ce tableau de bord porte sur la qualité de vie, le logement, l'emploi, le lien avec les organismes, les associations mono-ethniques, ainsi que le racisme et les discriminations. Des études ont parallèlement été faites sur l'immigration, l'interculturalité et les tendances en matière de politique municipale. Pour couronner le tout, Sherbrooke a reçu son diagnostic de l'Index du programme des Cités interculturelles du Conseil de l'Europe, auquel elle a adhéré en 2021. Ce diagnostic a permis à la Ville de savoir où elle se situe sur la question de l'interculturalité, ainsi que de connaître ses points forts, ses progrès, mais aussi ses points à améliorer.



En tant qu'employeur et prestataire de services auprès, notamment, d'une population issue de l'immigration, la Ville de Sherbrooke a aussi mené une consultation au sein de son organisation. Son but était de connaître et de comprendre les réalités des employés et employés issus de l'immigration et la manière dont les services sont offerts aux personnes issues de l'immigration. Ces études, rapports et consultations ont mené à un état de situation afin d'obtenir un portrait global des actions en immigration sur le territoire sherbrookoïse. Cet état de situation a servi de pierre angulaire à la rédaction de la présente politique.

Un comité de pilotage, composé d'actrices et d'acteurs majeurs du territoire sur le sujet de l'immigration, a suivi la démarche d'élaboration de cette nouvelle politique. Ce comité a nourri la structuration, le développement et la création de ladite politique qui allie la vision de la Ville et celle de la communauté. Par la suite, les membres de la Commission de la sécurité et du développement social se sont penchés sur la nouvelle politique afin d'y apporter leurs commentaires et avis.

La Ville de Sherbrooke entend faire de la diversité un atout. Par cette politique, elle démontre sa volonté de poursuivre les politiques, programmes et actions déjà entrepris en matière d'immigration et d'interculturalité. Pour les prochaines années, elle veut être une ville accueillante, accessible, équitable, non discriminante, inspirante, inclusive et responsable pour toutes et tous.



Définitions

Les définitions présentées ici sont sujettes à évolution en fonction des contextes sociaux et politiques dans lesquels elles sont employées. Elles ne peuvent refléter les infinies variations et nuances qui caractérisent les manières dont les personnes s'identifient au regard de certaines normes sociales. Par ailleurs, cette liste ne peut prétendre à l'exhaustivité.

Axe d'intervention

Les axes d'intervention précisent la stratégie élaborée en lien avec chaque orientation pour des actions concrètes sur le territoire.

Communauté

Ensemble des citoyennes et des citoyens qui habitent un territoire, qui partagent un sentiment d'appartenance à ce territoire et qui contribuent, avec les organisations et les institutions du milieu, à son développement.



Discrimination²

Discriminer, c'est traiter une personne ou un groupe de personnes de manière différente et inégale en raison de critères identitaires tels que le sexe, le genre, la classe sociale, la race (supposée), l'orientation sexuelle, etc. À chacun de ces critères correspond une norme valorisée au sein de notre société – la norme blanche, la norme masculine, la norme hétérosexuelle, etc. Lorsque nous nous en écartons, nous nous exposons à des traitements dévalorisants et à des violences. Nos droits fondamentaux, notre dignité et notre humanité ne sont pas respectés.

La discrimination est, ainsi, un phénomène social qui contribue à diviser, à opprimer, à réduire les droits, les libertés, les opportunités de certaines parties de la population, alors que d'autres conservent leurs avantages comme le pouvoir politique, les emplois valorisés et bien rémunérés, les logements dans les beaux quartiers, l'accès à des soins de qualité et à des établissements scolaires réputés, etc.

Discrimination systémique³

Somme d'effets d'exclusion disproportionnés qui résultent de l'effet conjugué d'attitudes empreintes de préjugés et de stéréotypes, souvent inconscients, et de politiques et pratiques généralement adoptées sans tenir compte des caractéristiques des membres de groupes visés par l'interdiction.

² Source : *40 activités pour renforcer son courage social : Agir contre les préjugés et les discriminations au quotidien.*

³ Source : Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.



Elle se définit également comme un ensemble de règles juridiques, de politiques, de pratiques ou d'attitudes culturelles prédominantes dans le secteur public ou le secteur privé. Celles-ci créent des désavantages relatifs pour certains groupes et des privilèges pour d'autres groupes.

Intersectionnalité⁴

Situation de personnes subissant simultanément plusieurs formes de stratification, de domination ou de discrimination dans une société. Ainsi, une personne appartenant à une minorité ethnique et issue d'un milieu dit pauvre pourra être victime à la fois de racisme et de mépris de classe.

Le terme « intersectionnalité » a été proposé par l'universitaire afroféministe américaine Kimberlé W. Crenshaw pour parler spécifiquement de l'intersection entre le sexisme et le racisme subis par les femmes afro-américaines. Le sens du terme a depuis été élargi et englobe désormais toutes les formes de discriminations qui peuvent s'entrecroiser.

Minorités visibles⁵

La *Loi sur l'équité en matière d'emploi* définit les minorités visibles comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ».

⁴ Source : Wikipédia.

⁵ Source : *Loi sur l'équité en matière d'emploi*.



Orientations

Grandes thématiques qui déterminent les actions à mettre en place dans l'atteinte des objectifs ciblés.

Personnes issues de l'immigration

Personnes qui sont nées à l'étranger. Cette expression désigne aussi les personnes dont au moins l'un des deux parents est né à l'étranger ou ne possède pas la nationalité du pays d'immigration.

Personnes réfugiées⁶

Personnes craignant avec raison d'être persécutées du fait de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leur appartenance à un certain groupe social ou de leurs opinions politiques, qui se trouvent hors du pays dont elles ont la nationalité et qui ne peuvent ou, du fait de cette crainte, ne veulent pas se réclamer de la protection de ce pays. Cette expression désigne aussi les personnes qui, si elles n'ont pas de nationalité et se trouvent hors du pays dans lequel elles avaient leur résidence habituelle à la suite de certains événements, ne peuvent ou, en raison de ladite crainte, ne veulent pas y retourner.

⁶ Source : Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.



Personnes sans statut⁷

Personnes qui n'ont pas reçu la permission de rester dans le pays ou qui sont restées au-delà de la période de validité de leur visa. Peuvent être incluses dans ce terme celles qui ont été pénalisées par les failles du système, telles les personnes demandeuses d'asile dont la demande a été refusée, mais qui ne sont pas renvoyées à cause d'une situation de risque généralisé dans leur pays d'origine.

Politique d'accès sans peur⁸

Cette politique concerne les personnes issues de l'immigration. Fondée sur le principe d'inclusion, une politique d'accès aux services municipaux sans peur permet à chaque résidente et résident et à leur famille, quel que soit leur statut d'immigration, de bénéficier de l'ensemble des services municipaux, telles les bibliothèques, installations sportives et camps de jour, etc.

Prestation de services

Ensemble des services municipaux offerts et rendus aux citoyennes et citoyens par l'administration municipale.

⁷ Source : Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes.

⁸ Source : Politique d'accès sans peur de la Ville de Montréal.



Principes directeurs

Les principes directeurs offrent un modèle pour agir, en fixant des paramètres dans le cadre desquels la société ou la communauté élabore des politiques, des règles et des processus en fonction de leur rôle et de leurs particularités.

Racisme⁹

Croyance selon laquelle les humains peuvent être divisés suivant une hiérarchie du pouvoir en fonction de leurs différences de race et d'ethnicité. Ainsi, certains groupes sont vus comme supérieurs à d'autres uniquement en raison de caractéristiques dites raciales ou ethniques. Le racisme est souvent exprimé sous forme de préjugés et de discriminations. Cette croyance peut être manifestée par des individus, mais aussi par des sociétés ou des institutions.

Même si le concept de race a été invalidé et n'existe pas, « le mépris et l'hostilité dont sont victimes les personnes racisées, leur accès aux ressources et leurs conditions de vie différenciée persistent, eux. Le racisme n'est donc ni nécessairement conscient, ni exclusivement individuel et fait autant partie des institutions que de la socialisation ».

⁹ Source : *Encyclopédie canadienne*.



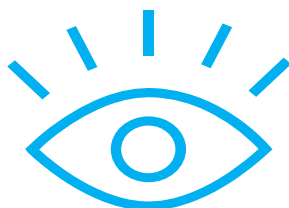
Racisme systémique¹⁰

Production sociale d'une inégalité fondée sur la race dans les décisions dont les gens font l'objet et les traitements qui leur sont dispensés. L'inégalité raciale est le résultat de l'organisation de la vie économique, culturelle et politique d'une société. Elle est en fait le résultat de la combinaison de divers éléments : la construction sociale des races comme réelles, différentes et inégales (racialisation); les normes, les processus et la prestation des services utilisés par un système social (structure); les actions et les décisions des gens qui travaillent pour les systèmes sociaux (personnel).

Valeurs

Les valeurs orientent les actions des individus dans une société en fixant des buts et des idéaux.

Elles constituent une morale qui donne aux êtres humains les moyens de juger leurs actes et de se construire une éthique personnelle ou collective.



¹⁰ Source : Institut de recherche et d'informations socio-économiques.



Remerciements

COMITÉ DE PILOTAGE DE LA POLITIQUE POUR UNE VILLE ACCUEILLANTE ET INCLUSIVE POUR LES PERSONNES ISSUES DE L'IMMIGRATION, RÉFUGIÉES ET SANS STATUT

La Ville de Sherbrooke remercie chaleureusement les personnes et les organismes membres de ce comité qui se sont montrés fort généreux de leur temps et de leur expertise.

- **Actions interculturelles** : Jacqueline Belleau, directrice régionale pour l'Estrie et le Québec
- **Cégep de Sherbrooke** : Johanna Salazar et Paule Dion, conseillères pédagogiques à la francisation
- **Centre d'éducation populaire de l'Estrie** : Natalie Durocher, directrice générale
- **Entreprendre Sherbrooke** : Sophie Lapointe, conseillère en régionalisation de l'immigration
- **Fédération des communautés culturelles de l'Estrie** : Mariame Cissé, coordonnatrice de projets, responsable du Comité Femmes
- **Instance de concertation en immigration de Sherbrooke** - ICI Sherbrooke



- **Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration** : Édith Boulay et Nadège Tessier, conseillères en immigration régionale
- **Orientation travail** : Nathalie Boudreau, coordonnatrice des services professionnels
- **Service d'aide aux Néo-Canadiens** : Mercedes Orellana et Manon Couture, directrices générales
- **Sherbrooke Ville en santé** : Julien Molé Verderosa, directeur
- **Ville de Sherbrooke** : Roukayatou I. Abdoulaye, responsable du dossier de l'immigration, Frédéric Ross, agent professionnel en loisirs, et Yasmina Britel, agente professionnelle en loisirs



La Ville remercie aussi cordialement :

- **Jean-Yves La Rougery** (directeur du Service des sports, de la culture et de la vie communautaire) pour son regard alerte;
- **Caroline Proulx** (cheffe de la Division des loisirs et de la vie communautaire) pour sa confiance, son observation vigilante et sa bienveillance;
- **Annie Godbout** (conseillère municipale et ancienne présidente du Comité des relations interculturelles et de la diversité - CRID) pour son soutien et ses précieux conseils;
- **Catherine Boileau** (conseillère municipale et présidente de la Commission de la sécurité et du développement social) pour la place de choix qu'elle accorde au dossier de l'immigration au sein de cette commission;
- **Le Comité des relations interculturelles et de la diversité (CRID)** pour son expertise, son suivi et ses recommandations pertinentes;
- **Bob White** (directeur du Laboratoire de recherches en relations interculturelles) pour son expertise et ses judicieux commentaires et conseils.



